

Trajectoires familiales et conditions de vie des 60 ans et plus dans les départements d'outre-mer

BEAUGENDRE Carole*
BRETON Didier**
MARIE Claude-Valentin***

■ Résumé

Les départements d'outre-mer ont connu d'importantes transformations sociales et culturelles durant la dernière moitié du xx^e siècle. Les comportements démographiques se sont profondément modifiés, en particulier les dynamiques familiales – alors même que de nombreux travaux montrent que les structures familiales jouent un rôle déterminant dans les conditions de vie des personnes âgées. Conjoint et enfants étant bien souvent les premiers aidants des personnes âgées, ces transformations, et notamment la baisse de la fécondité, risquent d'avoir des effets importants à la fois sur la taille et sur la disponibilité des réseaux d'aide et de soin aux aînés.

Le principal objectif de cet article est d'étudier les changements dans les structures et les dynamiques familiales et de mesurer leur éventuel impact sur les conditions de vie au-delà de 60 ans, afin notamment d'éclairer les enjeux du vieillissement dans les départements d'outre-mer (ici en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion). Ce travail mobilise principalement les données issues de l'enquête Migrations, Famille, Vieillesse.

Introduction

Ainsi que le montrent de nombreux travaux, les structures familiales jouent un rôle déterminant dans les conditions de vie des personnes âgées : en couple, elles sont généralement en meilleure santé, socialement mieux intégrées et plus à l'aise financièrement que lorsqu'elles vivent seules ; quant à l'aide qu'elles reçoivent, celle-ci dépend directement du type de ménage dans lequel elles vivent et de la composition de leur famille (Gaymu, 2005 ; Gaymu *et al.*, 2007 ; Gaymu *et al.*, 2010 ; Renaut, 2011). Si conjoints et enfants sont bien souvent au cœur des réseaux d'entraide informels (Ménard *et al.*, 2011), qu'en est-il dans les départements d'outre-mer qui ont connu d'importantes transformations sociales et culturelles durant la dernière moitié du xx^e siècle ? Profitant du rattrapage économique des premières décennies de la départementalisation, leurs structures sociales se sont en effet profondément modifiées ; tout autant que les comportements démographiques, et en particulier ceux relatifs à la famille (Charbit, 1987 ; Festy, Hamon, 1983 ; Charbit, Leridon, 1980 ; Breton, 2005).

* Chargée d'études – Ined.

** Umr SAGE, Université de Strasbourg et chercheur associé à l'Ined.

*** Conseiller pour l'Outre-mer à la direction de l'Ined

De toutes ces transformations, la plus marquante est certainement la baisse forte et rapide de la fécondité¹, entraînant à la fois un vieillissement inéluctable de la population et une diminution importante de la taille et de la disponibilité des réseaux d'aide aux aînés. À l'inverse du cliché convenu de « sociétés jeunes à la démographie galopante », la Martinique, la Guadeloupe et (à un degré moindre) La Réunion comptent aujourd'hui parmi les départements français les plus concernés par ce phénomène². Parallèlement, le nombre d'aidants potentiels est affecté par les importants flux migratoires vers la métropole, l'installation « définitive » des enfants amputant d'autant le réseau d'aidants potentiels de leurs parents. La monoparentalité constitue l'autre trait caractéristique des situations familiales d'outremer, notamment aux Antilles où elle est nettement plus fréquente³, et aussi plus durable, qu'en métropole. Les réalités que recouvre cette forme familiale y sont en effet très différentes de celles classiquement observées en métropole : en témoigne par exemple la forte proportion d'enfants passant toute leur enfance sans cohabiter avec leur père⁴.

Le principal objectif de ce travail est d'examiner l'impact des situations et histoires de cohabitation familiale antérieures sur les conditions de vie après 60 ans. Pour cela, nous décomposerons cette communication en trois parties. La première étudiera – *à partir d'une analyse de séquences – les trajectoires de cohabitation familiale des individus entre 20 ans et 50 ans*, en vue d'identifier des trajectoires de cohabitation familiale-types. La deuxième établira *une typologie des conditions de vie des personnes âgées de 60 à 79 ans* en mobilisant une série d'indicateurs (pauvreté monétaire, précarité ressentie, état de santé réel et perçu, aides reçues et environnement familial) afin de vérifier le lien entre trajectoire familiale et conditions de vie après 60 ans. Forts de ces résultats, nous nous efforcerons dans la dernière partie de *réfléchir dans une visée prospective aux enjeux du vieillissement dans les Dom, au regard de l'histoire familiale des générations aujourd'hui âgées de 50 à 59 ans*. En prenant en compte leur trajectoire familiale connue et leurs caractéristiques socio-démographiques, peut-on d'ores et déjà prédire ce que seront leurs conditions de vie après 60 ans ?

Ce travail mobilisera pour l'essentiel les données de l'enquête MFV (*Migrations, Famille, Vieillesse*), réalisée entre octobre 2009 et mars 2010 dans quatre départements d'outre-mer (Dom) français (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion) et qui a permis d'interroger près de 16 000 personnes âgées de 18 à 79 ans (Marie, 2011)⁵. Le champ de cet article est limité à trois départements : la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion, en se centrant sur la population des hommes et des femmes âgés de 50 à 79 ans au moment de l'enquête.

¹ L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est en effet passé entre 1950 et 2000 de 5 à 2 enfants par femme en Martinique, de 5 à 2,2 en Guadeloupe et de 6 à 2,4 à La Réunion.

² Selon les projections moyennes de l'Insee, la part des 60 ans et plus devrait doubler entre 2005 et 2030, passant de 17 % à 34 % en Martinique, de 15 % à 31 % en Guadeloupe et de 11 % à 24 % à La Réunion, contre 29 % en France métropolitaine à l'horizon 2030 (Breton *et al.*, 2009).

³ En 2006, la part des enfants vivant au sein d'une famille monoparentale s'élève à 40 % aux Antilles, 29 % à La Réunion et 22 % en France métropolitaine (Breton *et al.*, 2009).

⁴ Parmi les enfants nés entre 1995 et 1999, la proportion d'enfants ayant vécu les dix premières années de leur vie uniquement avec leur mère est respectivement de 31 %, 29 % et 9 % en Martinique, Guadeloupe et La Réunion contre seulement 2 % en France métropolitaine (Marie *et al.*, 2012).

⁵ L'enquête MFV sera conduite à Mayotte en 2015-2016.

Trajectoires de cohabitation familiale

Si le rôle des structures familiales sur les conditions de vie des aînés est largement reconnu, nous posons ici comme hypothèse que leurs conditions de vie dépendent également de leur trajectoire de cohabitation antérieure avec les différents membres de leur famille, et notamment avec leur(s) conjoint(s) et leurs enfants, principaux pourvoyeurs d'aide (encadré 1).

Typologie des trajectoires familiales

Nous souhaitons appréhender de façon dynamique l'histoire de cohabitation familiale des individus en reconstituant leur trajectoire individuelle. Les éléments biographiques collectés dans l'enquête MFV (dates de début et de fin des unions cohabitantes successives, dates de naissance et de décohabitation des enfants) permettent de reconstituer les différentes périodes de cohabitation avec conjoint(s) et enfant(s)⁶. Les trajectoires familiales sont ensuite analysées comme des « séquences d'états » : à chaque âge correspond un « état », relatif au mode de cohabitation (seul, en couple, avec ou sans enfants) de l'année considérée. Huit états ont été retenus, qui tiennent compte notamment du nombre d'enfants cohabitants à chaque âge, indépendamment du nombre total d'enfants eus :

- Vit seul(e) avec aucun enfant / 1 enfant / 2 enfants / 3 enfant(s) ou plus
- Vit en couple avec aucun enfant / 1 enfant / 2 enfants / 3 enfant(s) ou plus

Chaque état dure aussi longtemps qu'il n'est pas « remplacé » par un autre (exemple : un individu est dans l'état « *seul(e) sans enfant* » jusqu'à ce qu'il en connaisse un nouveau, par exemple « *en couple sans enfant* », lequel se maintient jusqu'à l'arrivée éventuelle d'un nouvel événement qui le fera passer à un nouvel état : l'arrivée d'un enfant, une séparation, la décohabitation d'un enfant, etc.). Les trajectoires sont étudiées sur la période de 20 à 50 ans, pour toutes les personnes nées entre 1930 et 1959 (âgées de 50 à 79 ans au moment de l'enquête⁷).

Une fois ces trajectoires individuelles construites, nous en établissons une typologie à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH)⁸. Celle-ci permet d'identifier huit trajectoires familiales-types⁹, chacune correspondant à la prédominance d'un des états initialement définis, illustrant ainsi

⁶ Notons que les informations disponibles dans l'enquête concernent uniquement les conjoints et les enfants et ne permettent pas de considérer, rétrospectivement, un environnement familial plus large. Conjoints et enfants sont cependant les principaux aidants après 60 ans (voir encadré 1).

⁷ Nous considérons ici la population des 50-79 ans, et non seulement celle des 60-79 ans, dans la perspective d'étudier les évolutions dans les générations et d'utiliser dans la suite de l'analyse les trajectoires connues des 50-59 ans comme élément prédictif de leurs conditions de vie futures.

⁸ Réalisée à partir des distances calculées entre les séquences prises deux à deux selon la méthode de l'*optimal matching* (OMA, ou méthode d'appariement optimal), avec le module *Traminer* du logiciel R (Gabadinho *et al.*, 2011). N=4950 trajectoires individuelles.

⁹ Une classification en six types, plus synthétique, avait été envisagée dans un premier temps, mais elle ne permettait pas de distinguer les trajectoires de vie en couple sans enfant et celles en famille biparentale avec un seul enfant. Or si l'on fait l'hypothèse que les enfants sont, avec le conjoint, les principaux aidants, ces deux types de trajectoires apparaissent très différents en termes de réseau d'aidants.

la régularité des trajectoires de cohabitation familiale : celles-ci sont rarement « hachées », mais au contraire assez linéaires au cours du temps. Elles peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

- La première catégorie rassemble des trajectoires effectuées majoritairement en couple, avec plus ou moins d'enfants cohabitants et réunit près des trois quarts de la population des 50-79 ans (*Types 1, 3 et 4*)
- La deuxième catégorie rassemble environ 15 % des individus et regroupe quant à elle des trajectoires effectuées majoritairement en couple sans enfant (*Type 7*) ou hors couple avec enfants (*Types 5, 6 et 8*)
- La troisième catégorie concerne près de 10 % des individus et regroupe des trajectoires passées majoritairement hors couple et sans enfant cohabitant (*Type 2*).

Encadré 1. Qui sont les principaux aidants ?

Conjoint et enfants (cohabitants ou non) fournissent plus des deux tiers des aides régulières déclarées par les 60-79 ans (tableau 1). Parmi les personnes vivant en couple, une sur dix environ se dit aidée régulièrement par son conjoint (tableau 2). Les aides reçues des enfants sont plus fréquentes lorsque ceux-ci sont cohabitants ou lorsqu'ils vivent à proximité. Ces résultats confirment que le réseau d'aidants est constitué principalement des enfants et du conjoint.

Tableau 1. Répartition des aides reçues selon le type d'aidant

| | Guadeloupe | | | Martinique | | | La Réunion | | |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 60-69 ans | 70-79 ans | Ensemble | 60-69 ans | 70-79 ans | Ensemble | 60-69 ans | 70-79 ans | Ensemble |
| Conjoint | 14,6 | 9,4 | 11,9 | 24,1 | 12,5 | 17,6 | 20,6 | 1,5 | 11,0 |
| Enfants | 54,0 | 63,3 | 58,9 | 42,8 | 65,2 | 55,3 | 51,0 | 58,6 | 54,8 |
| Frères et sœurs | 5,3 | 5,5 | 5,4 | 7,4 | 3,5 | 5,2 | 4,6 | 1,9 | 3,3 |
| Frères et sœurs du conjoint | , | 0,2 | 0,1 | 1,1 | 0,2 | 0,6 | 1,5 | 1,7 | 1,6 |
| Beaux-enfants | 3,6 | 2,2 | 2,9 | 1,9 | 2,4 | 2,1 | 5,7 | 13,8 | 9,8 |
| Petits-enfants | , | 2,1 | 1,1 | , | 1,2 | 0,7 | 0,5 | 1,8 | 1,2 |
| Ascendants | 2,4 | 0,3 | 1,3 | 0,8 | 0,0 | 0,4 | 0,5 | 0,0 | 0,3 |
| Autre membre de la famille ou de celle du conjoint | 5,6 | 6,9 | 6,3 | 3,9 | 3,5 | 3,7 | 3,7 | 6,0 | 4,9 |
| Amis, relation, voisin, collègue | 9,8 | 4,3 | 7,0 | 8,6 | 5,5 | 6,9 | 5,3 | 3,0 | 4,2 |
| Autre personne | 4,6 | 6,0 | 5,3 | 9,4 | 6,1 | 7,6 | 6,6 | 11,6 | 9,1 |
| Total | 100,0 |

Champ : Aides financières et non financières régulières reçues par les 60-79 ans

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 (Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

Tableau 2. Part des personnes aidées par type d'aidant

| | Guadeloupe | | | Martinique | | | La Réunion | | |
|--|------------|-----------|----------|------------|-----------|----------|------------|-----------|----------|
| | 60-69 ans | 70-79 ans | Ensemble | 60-69 ans | 70-79 ans | Ensemble | 60-69 ans | 70-79 ans | Ensemble |
| % aidés par leur conjoint | 3,9 | 5,5 | 4,5 | 6,8 | 5,5 | 6,3 | 10,3 | 1,5 | 7,1 |
| parmi ceux vivant en couple | 6,1 | 9,9 | 7,5 | 11,3 | 11,1 | 11,3 | 15,9 | 3,4 | 12,4 |
| % aidés par leurs enfants | 13,2 | 27,4 | 18,7 | 9,7 | 22,3 | 14,9 | 18,7 | 33,6 | 24,1 |
| parmi ceux ayant des enfants | 14,5 | 30,3 | 20,6 | 10,9 | 25,3 | 16,8 | 20,5 | 37,8 | 26,7 |
| parmi ceux avec enfants cohabitants | 23,0 | 28,6 | 24,6 | 16,5 | 32,9 | 22,3 | 24,6 | 48,0 | 32,5 |
| parmi ceux ayant des enfants à proximité | 22,4 | 39,6 | 30,2 | 17,7 | 32,0 | 24,6 | 24,9 | 42,1 | 31,5 |

Champ : Hommes et femmes de 60-79 ans (aides financières et non financières régulières reçues)

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 (Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

Encadré 2. Corrélation entre situation familiale au moment de l'enquête et trajectoire familiale

Ces trajectoires-types apparaissent en partie corrélées avec la situation familiale au moment de l'enquête : les personnes vivant avec un conjoint ont majoritairement vécu une trajectoire de cohabitation en couple, celles ayant vécu une trajectoire hors couple vivent majoritairement sans conjoint au moment de l'enquête, et la part de celles vivant avec des enfants est plus importante parmi les personnes ayant eu une trajectoire en famille nombreuse, biparentale ou monoparentale. La qualité de cette relation s'érode cependant chez les plus âgés, en raison des veuvages, séparations et décohabitations parentales plus fréquents au-delà de 50 ans. La variable de trajectoire de cohabitation familiale ainsi créée est probablement d'autant plus pertinente dans les analyses des conditions de vie que les populations étudiées sont âgées.

La Figure 1 ci-après représente, pour chacune des huit « trajectoires-types » identifiées, la répartition transversale des états à chaque âge. Nous présentons ci-dessous les grandes caractéristiques de chacune¹⁰.

Première catégorie : Trajectoires de cohabitation effectuées majoritairement en couple

- **Type 1 – En couple, cohabitant avec 3 enfants ou plus : une trajectoire typique des anciennes générations et nettement plus fréquente à La Réunion qu'en Martinique** (41 % des individus – respectivement 41 % en Guadeloupe, 32 % en Martinique et 48 % à La Réunion)

Cette trajectoire se caractérise par une cohabitation quasi-continue entre 20 et 50 ans avec conjoint et enfants, faisant suite à quelques années de vie hors couple et sans enfant correspondant pour l'essentiel à la période précédant la première mise en union (Figure 1a). Les individus de cette classe ont passé en moyenne 25 années en couple avec enfants, dont près de 20 ans avec trois enfants ou plus. La part d'individus cohabitant avec un conjoint et au moins trois enfants atteint son maximum à 40 ans (près de 90 % de la classe) ; elle diminue ensuite (autour de 50 % à 50 ans), au profit des catégories « en couple avec 1, 2 ou sans enfant », suite principalement à la décohabitation des enfants arrivés à l'âge adulte. Dans tous les départements, ce type est celui qui rassemble le plus grand nombre de personnes. Il est particulièrement présent à La Réunion qui fournit la moitié de ses effectifs tous DOM confondus ; sur l'île elle-même, il rassemble près de la moitié des Réunionnais. Il est à l'inverse sous-représenté en Martinique (32 %).

Ce sont les individus de cette classe qui ont, a priori, le réseau d'aidants familiaux potentiels le plus important. Près des trois quarts sont issus de fratries élargies de six enfants ou plus (contre 65 % en moyenne dans la population étudiée). Les natifs « sédentaires » (ceux qui n'ont jamais quitté leur île, ou

¹⁰ Rappelons que la classification repose uniquement sur les trajectoires (les « séquences d'états », prises dans leur ensemble) et que les variables socio-démographiques ne sont utilisées qu'à titre illustratif, pour caractériser *a posteriori* les types obtenus. La numérotation des types issue de la classification a été conservée.

seulement pour de courts séjours) y sont surreprésentés. Tous les individus de ce type ont eu au moins trois enfants. Ils ont aussi déclaré au moins une union¹¹, et une seule pour la plupart d'entre eux (83 %). Cette trajectoire est plus fréquente dans les anciennes générations (1930-49), autant chez les hommes que les femmes, peu ou pas diplômés pour la plupart. La moitié des inactifs et des indépendants se trouvent dans ce type.

- **Type 3 – En couple avec 2 enfants, une trajectoire essentiellement réunionnaise et plus typique des générations récentes** (22 % des individus – *respectivement 19 % en Guadeloupe, 22 % en Martinique et 24 % à La Réunion*)

Proche du type 1, cette classe de trajectoires ne s'en distingue que par une mise en couple plus tardive et par un plus petit nombre d'enfants (Figure 1b), témoignant de l'évolution conjointe dans les générations du calendrier de la première mise en union (recul dû notamment à un allongement des études) et d'une baisse de la fécondité. Le schéma d'une cohabitation quasi-continue de 20 à 50 ans avec conjoint et enfants est en revanche identique. On y retrouve également la forme en U, avec une part maximale de couples cohabitant avec deux enfants à 40 ans, laquelle diminue ensuite par le jeu des décohabitations du foyer parental. Les individus de cette classe auraient également un réseau d'aidants familiaux potentiels relativement important.

Ce type de trajectoire est nettement plus fréquent dans les générations les plus récentes (les générations 1950-59 représentent 60 % du type vs. 48 % de la population étudiée), il est aussi un peu plus masculin que féminin (51 % d'hommes vs. 46 % en moyenne¹²). Il correspond à un profil relativement spécifique combinant un niveau plus élevé d'études (Bac et plus : 28% vs. 17 %, diplôme inférieur au Bac : 36% vs. 32 %), de plus fortes proportions de « natifs de retour »¹³ (33% vs. 29 %), et une part supérieure de cadres ou professions intermédiaires (35 % vs. 23 %). La Réunion y est légèrement surreprésentée (47 % vs. 43 %), tandis que la Guadeloupe s'y trouve plutôt sous-représentée (24 % vs. 28 %).

- **Type 4 - En couple avec un seul enfant, une trajectoire plutôt masculine, plus fréquente en Martinique et dans les générations récentes** (9 % des individus – *respectivement 9 % en Guadeloupe, 11 % en Martinique, 7 % à La Réunion*)

Ce type de trajectoire se caractérise par une cohabitation en couple avec un seul enfant durant près de 20 années en moyenne. Le calendrier des mises en couple et de la naissance du premier enfant apparaît plus tardif que pour les types précédents (courbe en U décalée vers la droite ; Figure 1c). Les personnes appartenant à ce type ont un réseau d'aidants familiaux potentiels plus réduit.

Ce type de trajectoire est surreprésenté en Martinique. Il est aussi plus masculin que féminin (53 % d'hommes alors qu'ils ne représentent que 46 % de la population étudiée) et plus typique des générations récentes (60 % vs. 48 % pour la génération 1950-59). Les individus concernés sont plus diplômés que la moyenne, et plus souvent cadres, ce qui est en partie lié à un effet de génération. Agriculteurs et indépendants y sont également légèrement surreprésentés, de même que les « natifs de retour » et

¹¹ Une union étant caractérisée dans l'enquête par une cohabitation d'au moins trois mois avec le conjoint.

¹² Sauf mention contraire, les pourcentages comparent la proportion dans la trajectoire-type à la moyenne dans la population étudiée.

¹³ Natifs du DOM ayant effectué un séjour d'au moins 6 mois hors du département et en étant revenu, par opposition aux natifs que nous qualifions plus haut de « sédentaires ».

les « non natifs » (souvent métropolitains). Les trajectoires tiennent compte, par définition, des enfants avec qui l'on a cohabité, indépendamment du nombre d'enfants réellement déclaré. Cependant, 80 % des individus du type 4 ont déclaré n'avoir eu qu'un seul enfant ; les 20 % restant étant majoritairement des hommes ayant eu des enfants de « plusieurs lits » et n'ayant pas cohabité avec tous. Enfin, dans un cas sur quatre environ, le nombre d'unions vécues est supérieur à un (contre un cas sur six en moyenne).

Deuxième catégorie : Trajectoires de cohabitation effectuées majoritairement en couple sans enfant ou hors couple avec enfants

- **Type 7 – En couple sans enfant, une trajectoire avant tout masculine, peu fréquente mais stable dans les générations (5 % des individus en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion)**

Les individus appartenant à ce type ont passé en moyenne près de 25 années en couple sans enfant (Figure 1d). Plus encore que la précédente, cette trajectoire est typiquement masculine (deux tiers d'hommes contre moins d'un sur deux dans la population étudiée). Elle n'est en revanche pas plus fréquente dans un département que dans un autre, ni dans une génération plus qu'une autre.

Les individus de ce type ont vécu plus souvent encore que ceux du type 4 un nombre d'unions supérieur à un (30 %). Pour deux tiers d'entre eux, ils n'ont pas eu d'enfant¹⁴ ; pour le tiers restant, ayant eu majoritairement un ou deux enfants, ils ont cependant très peu cohabité, ce qui explique leur classification dans ce type de trajectoire. Celui-ci renvoie en particulier au modèle dit « caribéen », caractérisé notamment par le pluri-partenariat et les « unions visitantes »¹⁵. Ce type de trajectoire (pas d'enfant, ou pas de cohabitation avec eux) augure pour l'avenir d'un réseau d'aidants familiaux potentiels très réduit.

- **Type 5 – Une trajectoire de monoparentalité avec un grand nombre d'enfants (3 ou plus), spécifique des femmes antillaises des anciennes générations (6 % des individus – respectivement 7 % en Guadeloupe, 7 % en Martinique et 4 % à La Réunion)**

La monoparentalité s'étend ici sur une durée moyenne de plus de 25 ans entre l'âge de 20 et 50 ans, dont près de 20 ans avec trois enfants ou plus (Figure 1e). Toutes les personnes concernées ont eu au moins trois enfants, et même six ou plus pour un quart d'entre elles ; près des trois quarts (73 %) sont des natives « sédentaires » (contre 57 % en moyenne). Les deux tiers n'ont aucun diplôme (contre 50 %) et les trois quarts sont employés et ouvriers (contre 55 %). Très largement féminine (85 % vs. 54 %), cette trajectoire est un peu plus fréquente dans les générations les plus anciennes (1930-39 : 34% vs. 20 %). Fait notable : 44 % ne déclarent aucune union (contre 12 % en moyenne). Il n'est pas possible de savoir

¹⁴ Ou du moins n'en ont pas déclaré à l'enquête, ce qui renvoie parallèlement à la question de la reconnaissance des enfants par les pères, notamment aux Antilles – voir note suivante à propos du modèle caribéen.

¹⁵ Situation traditionnelle et considérée comme spécifique de la Caraïbe, les unions visitantes (*visiting unions*) sont des relations où l'homme, qu'il vive avec une épouse ou une compagne ou habite encore « chez sa mère », rend plus ou moins régulièrement visite à l'une (ou l'autre) de ses « amies », qui a ou ont souvent déjà un ou plusieurs enfants de lui (qu'il n'a la plupart du temps pas reconnus légalement) ou de précédents partenaires (Lefaucheur, Brown, 2011). Les hommes répondant à ces critères peuvent en réalité se retrouver dans la quasi-totalité des trajectoires-types, y compris celles de vie en couple avec enfants.

si les enfants sont de pères différents¹⁶. Lorsqu'il y a eu union (cohabitante), elle s'est terminée par une séparation dans 70 % des cas, les veuvages étant plus fréquents chez les hommes (50 % des cas). Les Antilles sont ici fortement surreprésentées (70 % contre 57 %). Cette trajectoire-type, ainsi que les deux suivantes, majoritairement monoparentales, seraient pour partie le versant féminin du modèle caribéen.

- **Types 6 et 8 – Des trajectoires de monoparentalité avec 1 ou 2 enfants, essentiellement féminines** (respectivement 4 % des individus – dont pour le type 6 : 5 % en Guadeloupe et Martinique et 2 % à La Réunion, et pour le type 8 : 6 % en Guadeloupe, 5 % en Martinique et 2 % à La Réunion)

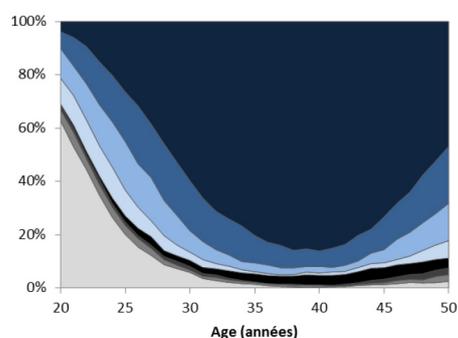
Ces deux derniers types se caractérisent principalement par la durée de vie en famille monoparentale, avec un ou deux enfants selon le cas (Figures 1f et 1g). Nettement surreprésentés aux Antilles, ils sont essentiellement féminins ; plus encore le type 8 (80 % de femmes) que le type 6 (75 % de femmes). On retrouve ces trajectoires dans toutes les catégories sociales et niveaux de diplôme. Ces deux types se distinguent l'un de l'autre tant par le nombre d'enfants eus (un enfant dans 80 % des cas du type 6 vs. deux enfants dans 80 % des cas du type 8), que par le nombre d'unions vécues, ou plutôt par l'absence d'union vécue : 60% des individus du type 6 ne déclarent aucune union vs. 30 % dans le type 8 (soit tout de même près de 3 fois plus que la moyenne). La question de la pluripaternité se pose là encore. Le rapprochement avec le type 5 précédant souligne clairement l'effet de génération, marqué par une diminution du nombre d'enfants des femmes concernées. À la trajectoire de monoparentalité avec 3 enfants ou plus du type 5 de la génération 1930-39, succède le type 8 (2 enfants) correspondant à la génération 1940-49, puis le type 6 (1 enfant) de la génération 1950-59, reflétant ainsi clairement la baisse rapide de la fécondité au fil de ces générations.

Troisième catégorie : Trajectoires de cohabitation effectuées majoritairement hors couple et sans enfant

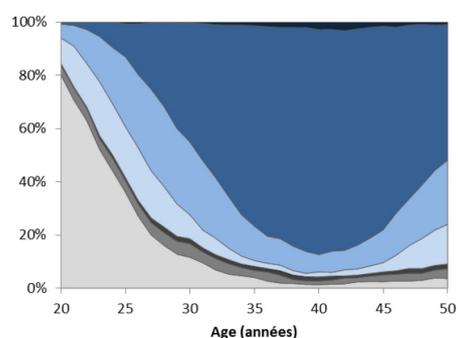
- **Type 2 – Seul et sans enfant, une trajectoire plus spécifiquement masculine et martiniquaise** : (9% des individus – respectivement 9 % en Guadeloupe, 12 % en Martinique et 8 % à La Réunion)

Figure 1. Trajectoires-types de cohabitation familiale (distributions transversales des états à chaque âge)

1a – Type 1 : En famille biparentale nombreuse

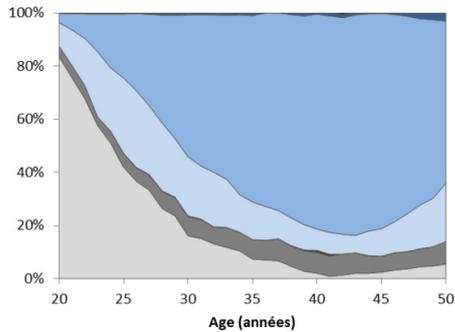


1b – Type 3 : En famille biparentale à 2 enfants

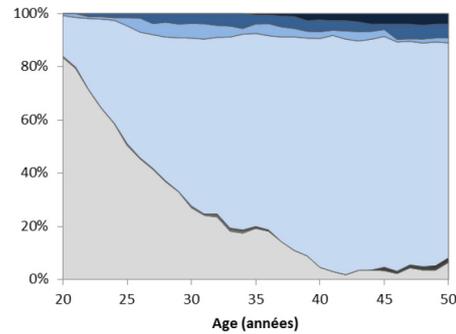


¹⁶ L'enquête ne permet pas de répondre à cette question de pluripaternité, mais cette thématique a fait l'objet d'une post-enquête qualitative réalisée en Martinique en 2013-2014, actuellement en cours d'analyse.

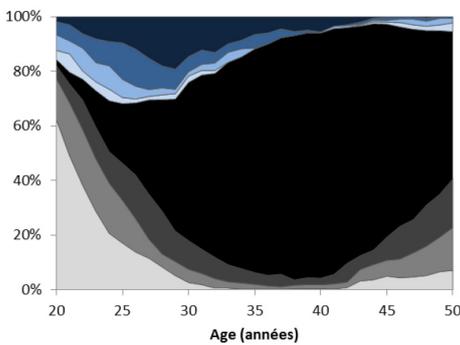
1c – Type 4 : En famille biparentale réduite



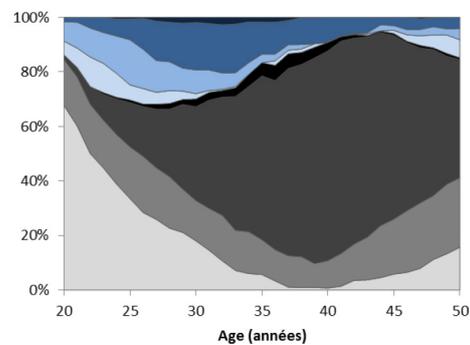
1d – Type 7 : En couple sans enfant



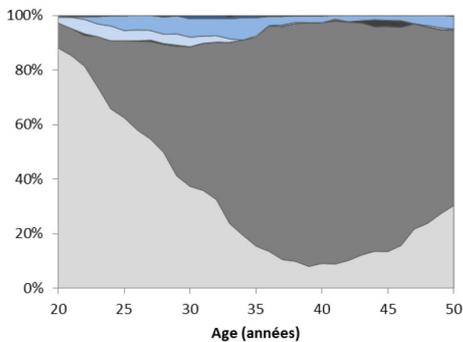
1e – Type 5 : En famille monoparentale nombreuse



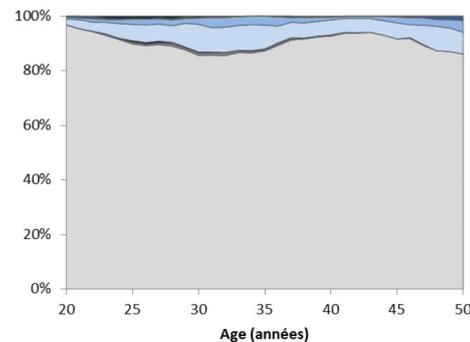
1f – Type 8 : En famille monoparentale à 2 enfants



1g – Type 6 : En famille monoparentale réduite



1h – Type 2 : Seul et sans enfant



Champ : Hommes et femmes de 50-79 ans

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 (Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

Se retrouvent dans ce type les individus ayant passé la majeure partie de leur vie hors couple et sans enfant (plus de 25 ans en moyenne entre 20 et 50 ans, Figure 1h). Plus de sept sur dix ne déclarent pas d'enfant (y compris non cohabitant) et près de six sur dix ne déclarent aucune union. Les ouvriers et employés sont surreprésentés (64 % vs. 55 %) ; les deux tiers sont des hommes (64 % vs. 46 %). Ce sont les individus dont le réseau d'aidants potentiels est a priori presque nul. La Martinique y est

surreprésentée (36 % vs. 29 %). Ce type de trajectoire renverrait comme le type 7 à l'une des formes du modèle caribéen, tout du moins pour les hommes.

Cette typologie résumant les trajectoires de cohabitation familiale vécues entre 20 et 50 ans constitue in fine une « variable synthétique » permettant d'en suivre l'évolution au fil des générations, selon le sexe et les territoires (voir Figure 3 dans la partie 3). Elle met en lumière le recul – quel que soit le territoire – des trajectoires de cohabitation avec trois enfants ou plus et souligne du même coup la baisse d'une génération à l'autre de la part des familles nombreuses ; elle confirme, à l'inverse, le maintien aux Antilles des trajectoires monoparentales chez les femmes, même si, là encore, on enregistre un recul du nombre d'enfants concernés : la part de celles avec trois enfants ou plus se réduisant au profit de celles ayant deux, voire un seul enfant(s). D'un territoire à l'autre, la différence majeure réside dans la place occupée par la monoparentalité des femmes et celle occupée par les hommes vivant hors couple et/ou sans enfant, illustrant les différences entre le modèle antillais et le modèle réunionnais.

Par ailleurs, la relation entre catégorie socio-culturelle (diplôme, catégorie sociale, ...) et trajectoire familiale constitue un autre apport significatif de cette analyse. Les types correspondant aux plus forts potentiels d'aidants familiaux sont parallèlement ceux dont les individus sont les moins diplômés et qui appartiennent aux catégories sociales les moins favorisées. **Peut-on pour autant envisager un effet de « compensation » à l'entrée dans les âges de la dépendance ?** Dans les classes les plus socialement défavorisées, la valeur utilitaire des enfants augmenterait ; d'autant plus que la fratrie serait large.

Conditions de vie des 60-79 ans

L'enjeu pour une société vieillissante n'est pas tant celui de l'âge et du poids respectif des générations que celui de leurs conditions de vie, de leur état de santé et de l'existence des solidarités intergénérationnelles. Pour apprécier la situation en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, nous nous proposons à présent de construire une typologie des conditions de vie des 60-79 ans dans ces départements, où la précarité économique touche une part nettement plus large qu'en métropole de la population âgée – mais aussi de ses aidants potentiels¹⁷, et où les taux de prévalence d'incapacité physique déclarée sont également nettement plus élevés et précoces¹⁸.

¹⁷ La part des allocataires du Minimum Vieillesse atteint en 2006 environ 30 % de la population des 60 ans et plus aux Antilles et à La Réunion contre 4 % en métropole. Par ailleurs, plus d'un quart des 20 ans et plus sont allocataires des minima sociaux aux Antilles et à La Réunion contre 7 % en métropole (Breton *et al.*, 2009). Cette situation n'est pas sans conséquence sur les solidarités intergénérationnelles : les générations « pivots », dont les parents sont vieillissants et les enfants peinent à prendre leur indépendance financière, doivent arbitrer dans les aides qu'ils fournissent aux uns et aux autres. Les aides financières sont ainsi souvent privilégiées pour les plus jeunes, tandis que les aînés bénéficient majoritairement d'aides non financières (Attias-Donfut, 2005).

¹⁸ Dès 60 ans, on enregistre une part de personnes se déclarant en très mauvaise santé ou limitées dans leurs activités quotidiennes équivalente à celle qu'on observe à partir de 75 ans en Métropole (Source : enquête MFV pour les DOM et enquête ERFI-GGS (Ined, 2005) pour la métropole).

Typologie des conditions de vie des 60-79 ans

Nous avons retenu un nombre limité d'indicateurs, relatifs à la pauvreté (combinant pauvreté monétaire et précarité ressentie), à l'état de santé (combinant état de santé perçu et niveau de limitation au quotidien), à l'entraide (aides régulières reçues, financières et non financières), ainsi qu'à la structure du ménage et à l'environnement familial¹⁹. Des variables illustratives ont ensuite été mobilisées afin de caractériser les profils obtenus (département, histoire migratoire, niveau scolaire, catégorie socio-professionnelle, exposition au travail non déclaré, type de trajectoire familiale avant 50 ans, présence d'un enfant à charge, etc.). La classification a permis de mettre en évidence sept profils, qui ont été regroupés en trois grandes catégories réunissant chacune environ un tiers de la population des 60-79 ans des trois départements considérés :

- La première catégorie rassemble des individus pauvres, ou ressentant une forte précarité, dont l'état de santé est moyen voire mauvais, mais qui disposent d'un réseau d'aidants potentiels plutôt dense (*Profils 1, 6 et 7*) ;
- une deuxième catégorie est composée d'individus entourés de leurs frères et sœurs mais pas toujours de leurs enfants, ce qui conditionne l'aide qu'ils reçoivent (*Profils 2 et 4*) ;
- et enfin une troisième catégorie d'individus de niveaux économiques variables, mais qui ont en commun le fait d'avoir un réseau d'aidants potentiels mince voire nul, et de ne pas recevoir d'aide de leurs proches (*Profils 3 et 5*).

Première catégorie : Individus pauvres, ou ressentant une forte précarité, dont l'état de santé est moyen voire mauvais, mais disposant d'un réseau d'aidants potentiels plutôt dense

- **Profil 1 : Majoritairement pauvres, de santé moyenne, vivant seuls** (8 % en Guadeloupe, 10 % en Martinique, 6 % à La Réunion)

Surreprésenté en Martinique, ce profil est majoritairement féminin et plus fréquent chez les 70-79 ans que chez les 60-69 ans ; il est essentiellement composé de natifs « sédentaires », non diplômés, anciens ouvriers ou employés, qui ont été exposés au travail illégal plus souvent que la moyenne (un quart d'entre eux), ce qui peut expliquer, au moins en partie, leur pauvreté aujourd'hui. Ils vivent seuls pour la plupart (93 %) et sont un peu plus souvent sans enfant dans le département (ils ont en moyenne 2 enfants dans le département, contre 2,3 pour l'ensemble de la population des 60-79 ans). Tous, en revanche, y ont des frères et sœurs ; ils bénéficient d'une aide régulière (notamment pour les tâches administratives) de leurs proches (enfants et frères et sœurs notamment) plus souvent que la moyenne.

- **Profil 6 : Majoritairement pauvres, en mauvaise santé, massivement aidés** (10 % en Guadeloupe, 7 % en Martinique, 14 % à La Réunion)

Ce profil est surreprésenté à La Réunion et, comme le précédent, il est majoritairement féminin et plus fréquent chez les 70-79 ans, natifs « sédentaires », non diplômés, de catégorie sociale (CS) agriculteurs, employés/ouvriers ou inactifs, et plus souvent exposés au travail non déclaré. Leur état de santé est en

¹⁹ Méthode : ACM suivie d'une CAH sur les coordonnées des individus sur les axes factoriels (N = 2 654 individus âgés de 60 à 79 ans). La numérotation des profils issue de la classification a été conservée.

revanche plus mauvais que pour ceux du profil 1 (les deux tiers se déclarent en mauvaise santé), cela pouvant être lié à une plus grande pénibilité du travail. Ils vivent également plus souvent hors couple au moment de l'enquête (75 %), avec enfants à charge²⁰ pour certains (un quart d'entre eux). C'est la classe qui comporte la plus grande part de veuf-ve-s (près d'un tiers). Les individus qui la composent ont pour la plupart à la fois des enfants vivant « à proximité » (et en moyenne 3,1 dans le département) et des frères et sœurs dans le département, ce qui peut expliquer qu'ils soient massivement aidés par leurs proches (70 % reçoivent au moins deux types d'aides – de leurs enfants majoritairement, ainsi que de leurs frères et sœurs plus souvent que la moyenne). C'est en outre la classe qui reçoit le plus d'aide financière (trois fois plus que la moyenne des 60-79 ans). Ce profil souligne l'importance du réseau familial dans la « compensation » de la pauvreté : il n'y a pas ici de « bouclier » qui serait apporté par un niveau de diplôme ou de catégorie socio-professionnelle, mais le nombre d'enfants compense en partie la situation de pauvreté, en permettant une plus grande solidarité (compensation démographique).

- **Profil 7 : Pauvres ou ressentant une forte précarité, avec enfants à charge (17 % en Guadeloupe, 16 % en Martinique, 18 % à La Réunion)**

Ce profil n'est pas plus spécifique d'un département que d'un autre ; il est en revanche plus fréquent chez les hommes et chez les 60-69 ans, sans diplôme, plus souvent de CS indépendant (deux fois plus que la moyenne des 60-79 ans), et plus souvent encore en activité (un sur dix). Pauvres (40 %) ou se ressentant fortement précaires (26 %), ils sont plus souvent en mauvaise santé (28 %), et assument – pour nombre d'entre eux – la charge d'enfants majeurs cohabitants et inactifs : 9 sur 10 vivent en couple avec des enfants cohabitants, à charge dans la moitié des cas. Leur réseau familial est relativement dense : tous ou presque ont des enfants dans le département (2,9 en moyenne) et/ou des frères et sœurs. Le niveau d'entraide dont ils bénéficient est proche de la moyenne. Pour ceux recevant une aide, la moitié provient des enfants et plus d'un tiers du conjoint. En moyenne plus jeune que les profils précédents, ce groupe dessine une situation en devenir qui sera probablement plus délicate dans 10 ans que celle des profils 1 et 6, notamment en raison de la précarité sociale et économique des enfants.

Deuxième catégorie : Individus entourés de leurs frères et sœurs mais pas toujours de leurs enfants, ce qui conditionne l'aide qu'ils reçoivent

- **Profils 2 (13 % en Guadeloupe et en Martinique, 16 % à La Réunion) et 4 (18 % en Guadeloupe, 20 % en Martinique et 16 % à La Réunion) : Natifs, de niveaux économiques variables, ayant tous des frères et sœurs dans le département** mais qui se distinguent par :
 - **Profil 2** : Tous (95 %) ont des enfants « à proximité », ce qui explique en partie qu'ils soient plus souvent aidés que les autres.
 - **Profil 4** : Ils n'ont pas d'enfant « à proximité » mais plus souvent des enfants à charge ; ils sont peu aidés.

Le profil 2 est plus fréquent à La Réunion, mais non spécifique d'un sexe ou d'un groupe d'âge. Il mélange des situations économiques variables (« pauvres » et « à l'aise » y sont surreprésentés). Les individus concernés vivent le plus souvent en couple, sans enfant cohabitants (à l'inverse du profil 4)

²⁰ Un « enfant à charge » est défini dans cette communication par : enfant majeur (18 ans ou plus), cohabitants, chômeur ou inactif.

mais avec plus d'enfants dans le département (2,8 en moyenne) ; ils sont plus souvent natifs « sédentaires », de CS agriculteurs ou inactifs.

Le profil 4, plus fréquent en Martinique, mélange lui aussi des situations économiques variables (« précaires » et « à l'aise » notamment) ; ses membres vivent majoritairement soit seuls avec enfants cohabitants à charge (ce qui peut expliquer pour certains un sentiment de précarité accru) ou sans enfant dans le département (en moyenne 1,6 enfant dans le département, y compris dans le ménage, soit nettement moins que dans le profil 2). On y retrouve aussi des natifs « sédentaires » (60%), ainsi que des natifs « de retour » (38%).

Troisième catégorie : Individus de niveaux économiques variables qui ont en commun le fait d'avoir un réseau d'aidants potentiels mince voire nul, et de ne pas recevoir d'aide

- **Profil 3: Non pauvres mais s'estimant « justes » financièrement** (19 % en Guadeloupe, 20 % en Martinique, 12 % à La Réunion)

Ce profil est caractéristique des Antilles, il concerne les 60-69 ans des deux sexes, plus souvent natifs « de retour » ou métropolitains ; ils sont plutôt diplômés ; les anciens cadres ou professions intermédiaires et anciens fonctionnaires de l'État y sont surreprésentés. Bien qu'au-dessus du seuil de pauvreté, ils s'estiment très souvent « justes » financièrement (90 %). Ils vivent en couple pour la plupart (six sur dix), mais leur réseau familial est mince : ils sont plus souvent sans enfant à proximité et sans frères et sœurs dans le département. C'est avec le profil 4 ci-dessus celui dont les individus qui le composent ont le moins d'enfants dans le département (1,7 en moyenne). Ils ne reçoivent pour la plupart (93 %) aucune aide de leurs proches.

Ce profil est typique de celui des fonctionnaires de catégories B et C, antillais pour la plupart, ayant effectué la majeure partie de leur carrière en métropole et disposant de fait d'une retraite modeste, mais assurée, les protégeant d'une plus grande précarité. Il met en lumière deux aspects de la migration : d'une part, un effet bénéfique, conférant aux « natifs de retour » une situation de retraite plus favorable que celle des « sédentaires » ; d'autre part, en contraste, une situation de plus grand isolement lors de leur retour sur leur île (soit que les enfants les aient accompagnés lors de leur migration en métropole et y soient restés, soit qu'ils soient nés en métropole). Cet isolement renforce probablement leur sentiment d'être « juste » financièrement.

- **Profil 5: Non natifs du département, ou natifs dont le réseau familial dans le département est mince** (16 % en Guadeloupe, 14 % en Martinique, 18 % à La Réunion)

Ce profil est surreprésenté à La Réunion et sous-représenté en Martinique. Les femmes y sont légèrement surreprésentées, ainsi que les cadres et professions intermédiaires et les diplômés. Les « non natifs » (natifs de métropole pour la plupart d'entre eux) représentent plus d'un tiers de la classe, soit trois fois plus que la moyenne des 60-79 ans. Assez hétérogène sur le plan économique (les individus se disant « à l'aise » financièrement y sont surreprésentés, mais un tiers de cette classe vit sous le seuil de pauvreté), ce profil se caractérise essentiellement par un relatif isolement : ceux qui le composent n'ont pas de frères et sœurs dans le département et y vivent aussi, plus souvent que la moyenne, sans enfant (un tiers d'entre eux n'en ont aucun dans le département, six sur dix ont

au moins un enfant hors du département ; le nombre moyen pour le profil étant de 2 enfants dans le département). Les personnes de cette classe vivent plus souvent seules au moment de l'enquête (53 %). Leur réseau d'aidants potentiels est particulièrement mince : c'est ce trait qui différencie principalement les « pauvres » de cette classe de ceux des autres classes pauvres. Elles ne reçoivent généralement pas d'aide.

Cette classe reflète, pour partie, une population à risque : l'absence d'aidants potentiels ne permet pas aux plus pauvres (natifs pour la plupart) de bénéficier d'une aide dont ils auraient probablement besoin. En revanche, un statut social et un capital économique plus élevés permet aux « non natifs » de compenser, au moins en partie, l'absence d'aidants potentiels. Parmi eux, la moitié souhaitent rester définitivement dans le département ; plus d'un tiers ne l'excluent pas ou disent vouloir y passer une partie du temps (va-et-vient avec un autre lieu de vie) ; seuls un sur six disent vouloir s'installer ailleurs. Ce profil est composé de deux sous-populations distinctes, qui ont en commun un réseau d'aidants potentiels extrêmement réduit, résultant de la combinaison de trois facteurs : parcours familial, parcours migratoire et parcours professionnel. La combinaison de ces facteurs diffère pour les « natifs » (dont les aidants potentiels vivent ailleurs, qu'ils soient partis, ou restés, sur le lieu de migration) et pour les « non natifs » (venus s'installer dans le département, laissant derrière eux leurs aidants potentiels). De leur situation économique actuelle, qui découle en grande partie de leur parcours professionnel, dépend l'impact de l'absence d'aidants sur leurs conditions de vie.

Relation entre trajectoire familiale et conditions de vie après 60 ans

Nous vérifions à présent l'existence éventuelle de liens entre les conditions de vie à 60 ans et plus et le type de trajectoire familiale vécue antérieurement. Certaines de ces trajectoires sont-elles associées à des conditions de vie plus précaires que d'autres ? Ou, au contraire, certaines protègent-elles de la précarité ? Le croisement des deux variables issues des typologies précédentes montre une relation significative, même si son intensité est relativement faible²¹. Elle s'illustre par une répartition des types de trajectoire familiale qui diffère selon le profil de conditions de vie après 60 ans. En particulier (Figure 2) :

- **Le profil 1**, rassemble des individus pauvres, vivant souvent seuls et assez massivement aidés par leurs proches. Il est associé à la plus forte proportion de personnes ayant eu une trajectoire de cohabitation familiale sans conjoint, avec enfant (pour les femmes) ou sans enfant (pour les hommes). Cette situation interroge en particulier sur l'identité des aidants, notamment pour ceux ayant vécu une trajectoire sans conjoint ni enfant. Parmi ceux-ci, la moitié environ bénéficie d'une aide régulière, soit un niveau proche de la moyenne de la classe (60 %). Ceux qui sont aidés reçoivent au moins deux types d'aide, fournies par les frères et sœurs pour 20 % d'entre eux et par d'autres membres de la famille ou du voisinage (voisins, amis, relations) dans près de 80 % des cas.

²¹ V de Cramer = 0,15 dans l'ensemble de la population des 60-79 ans ($p < 0.001$). L'intensité de la liaison entre les deux variables apparaît plus forte dans certaines sous-populations, par exemple chez les personnes les plus isolées (V de Cramer = 0,25), ainsi que chez celles ressentant une forte précarité (V de Cramer = 0,24).

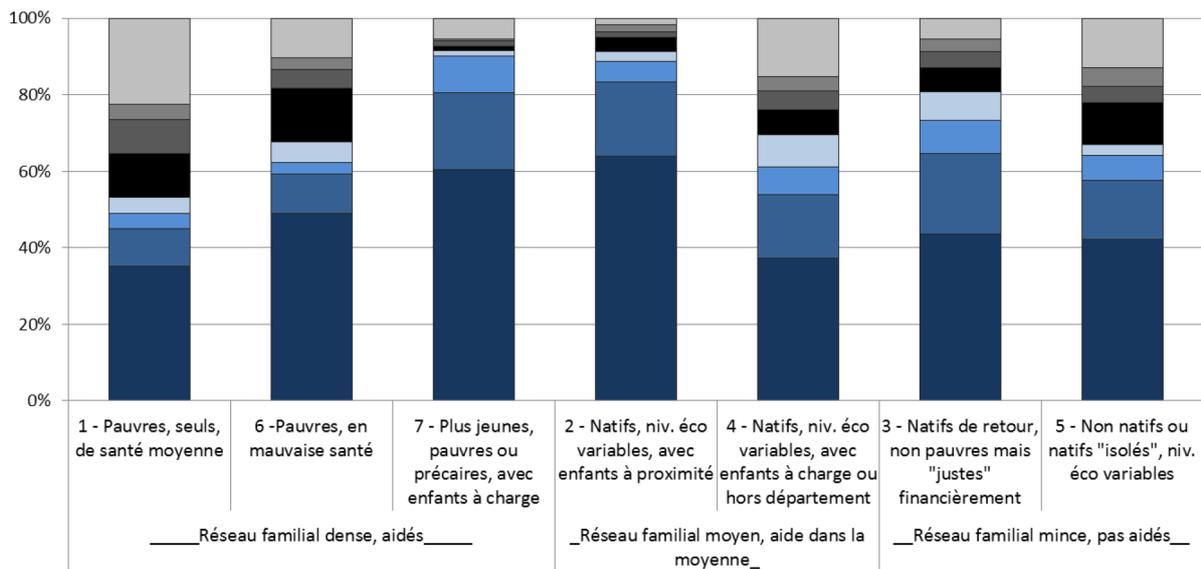
- **Le profil 6**, regroupe des personnes pauvres, entourées d'un réseau familial dense (enfants et frères et sœurs) et massivement aidées. Il est associé à des trajectoires familiales passées majoritairement avec des enfants, que ce soit en couple ou en famille monoparentale. Dans ce profil, une personne sur dix (et un homme sur cinq) présente cependant une trajectoire isolée (sans conjoint ni enfant cohabitant) : elles sont, elles aussi, massivement aidées (80 %), principalement par leurs frères et sœurs, les membres de la famille élargie, les voisins et amis, puis par les enfants dans une moindre proportion.
- **Le profil 7** (pauvres ou ressentant une forte précarité, avec enfants à charge) **et le profil 2** (situations économiques variables, avec frères et sœurs dans le département et enfants à proximité), bien que différents du point de vue des conditions de vie après 60 ans, sont associés à des trajectoires familiales similaires, passées majoritairement en couple avec au moins deux enfants. Dans les deux cas, le réseau familial est dense (enfants à proximité, frères et sœurs dans le département) mais, dans le profil 7, les enfants sont plus souvent à charge, accentuant probablement un sentiment de précarité économique plus marqué que dans le profil 2. Ce n'est pas tant la trajectoire de cohabitation familiale antérieure qui explique ici les conditions de vie des aînés que la situation sociale de leurs enfants : loin d'être des aidants potentiels, ils demeurent parfois « dépendants », devant eux-mêmes être aidés.
- **Le profil 4**, composé de natifs vivant plus souvent hors couple, sans enfant dans le département ou avec enfants à charge et ne bénéficiant de fait que de peu d'aide, est plus souvent que la moyenne associé à des trajectoires sans enfant cohabitant et nettement moins à des trajectoires en famille nombreuses. Ce profil illustre tout à la fois les effets conjugués d'une fécondité plus basse, des migrations et de la situation sociale des aidants potentiels sur la disponibilité du réseau familial après 60 ans.
- **Le profil 3** (« natifs de retour », non pauvres mais s'estimant « justes » financièrement) **et le profil 5** (« non natifs » ou natifs « isolés », de niveaux économiques variables) ont en commun de ne pas disposer d'un réseau familial proche très fourni, et ne bénéficient pas d'aide régulière. Ils sont, pour le profil 3, associés à des trajectoires familiales plus souvent en couple, avec ou sans enfant, et à des trajectoires de monoparentalité chez les femmes ; et, pour le profil 5, à des trajectoires plus souvent sans conjoint (seul et sans enfant pour les hommes, en famille monoparentale pour les femmes). Contrairement aux catégories de population plus pauvres (profils 1 et 6), aucun autre réseau d'entraide ne vient pallier l'absence de famille dans le département, alors même que les trajectoires familiales vécues entre 20 et 50 ans sont peu différentes.

La faible intensité de la relation entre trajectoire familiale et conditions de vie s'explique en partie par l'existence d'une solidarité extra familiale. Les réseaux d'entraide sont constitués principalement des enfants, du conjoint dans une moindre mesure, mais aussi des frères et sœurs (Encadré 1). Dans certains cas (notamment pour les catégories les plus pauvres), un réseau familial élargi, voire extra-familial, vient compenser la défaillance d'aidants naturels liée à l'absence d'enfant (trajectoires familiales sans enfant) ou à leur éloignement (migrations). Ce réseau élargi contribue fortement à la solidarité envers les plus âgés. D'un point de vue prospectif, la diminution de la taille des familles, et donc du nombre d'enfants mais aussi de frères et sœurs, aura un impact sur la taille des réseaux d'aidants familiaux. Cela pose la question du maintien des formes de solidarités extra-familiales, qui si elles venaient à s'effriter ne permettraient plus de compenser les défaillances familiales.

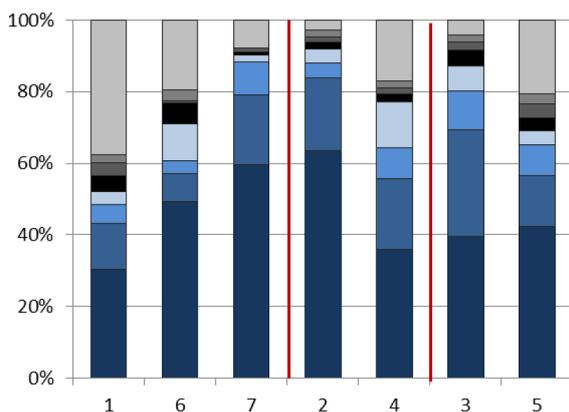
Une autre explication de la faible intensité de la relation entre les deux variables issues des typologies tient probablement au fait qu'un certain nombre de personnes n'est pas encore en situation de devoir être aidée et de mobiliser pour cela leur réseau d'aidants. Une partie des enjeux de solidarité se joue en effet au-delà de 79 ans, en particulier pour les personnes issues de catégories sociales plus favorisées n'ayant pas souffert de conditions de vie difficiles, du point de vue professionnel notamment.

Figure 2.

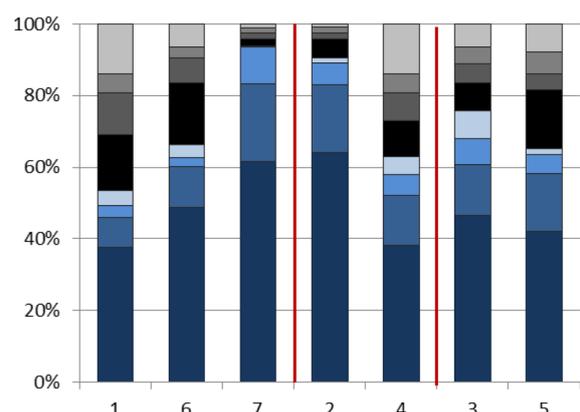
2a – Répartition des types de trajectoires familiale selon le profil de conditions de vie



2b – Hommes



2c – Femmes



Champ : 60-79 ans

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 (Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

Prospectives

Peut-on d'ores et déjà estimer ce que seront, à l'horizon de 10 ou 20 ans, les conditions de vie des personnes âgées de 50 à 59 ans à la date de l'enquête, compte tenu des situations et des histoires de vie (familiales notamment) déjà connues à 50 ans ? C'est l'objet de cette partie exploratoire que de tenter de répondre à cette question.

Pour cela, nous construisons d'abord différents modèles de régression logistique sur la base des informations concernant les générations les plus anciennes dont nous connaissons à la fois les situations et histoires avant 50 ans et les conditions de vie au-delà de 60 ans. Puis nous appliquons les paramètres de ces différents modèles aux générations les plus récentes afin d'estimer les proportions de personnes en mauvaise santé, en situation de précarité ou déclarant ne pas bénéficier d'une aide régulière, à un horizon de 10 ans ou 20 ans. Nous procédons ainsi à une standardisation simple en proposant une estimation d'indices de précarité dans l'hypothèse où seules les structures des cohortes changeraient. Mais comme nous le verrons, cette approche se heurte *in fine* aux limites d'une telle démarche.

Évolution des structures familiale et socio-démographique dans les générations

La Figure 3 ci-dessous montre que la structure selon la trajectoire-type de cohabitation familiale entre 20 et 50 ans dans la génération 1950-59 (50-59 ans) prolonge les tendances observées entre les générations 1930-39 (70-79 ans) et 1940-49 (60-69 ans), quels que soient le sexe et le département : la conjugalité change peu, tandis que le nombre d'enfants continue de diminuer. On observe notamment une grande stabilité des trajectoires de monoparentalité chez les femmes, quel que soit le département, avec dans le même temps un déplacement des trajectoires en famille monoparentale nombreuse vers celles en famille monoparentale plus réduite. Au final, le réseau d'aidants familiaux, à l'aune des trajectoires familiales de cohabitation, poursuit sa diminution, principalement du fait de la baisse de la fécondité.

S'agissant des autres caractéristiques socio-démographiques (Tableau 3), les principales évolutions concernent le niveau de diplôme (la massification des études entraînant une augmentation continue des proportions de diplômés de niveau Bac et plus dans les générations 1930 à 1959) et la catégorie socio-professionnelle (augmentation de la proportion des professions intermédiaires et intellectuelles supérieures entre les générations 1930-39 et 1940-49 notamment). Fait notable : dès la génération 1950-59, alors que la part des diplômés continue d'augmenter, celle des CS supérieures stagne. La proportion de « natifs de retour » augmente dans la génération 1940-49, très marquée par les migrations, notamment aux Antilles (un tiers de la génération a vécu au moins une expérience migratoire hors du département avant de revenir s'y installer). Plus faible à La Réunion, elle continue cependant d'augmenter dans la génération 1950-59 pour atteindre 30 %. Enfin, une part importante de ces générations est issue de familles nombreuses et la taille des fratries diminue peu dans ces générations. Du fait de la baisse continue de la fécondité, la situation sera cependant différente pour leurs enfants (qui auront à la fois une descendance et une fratrie plus réduites).

| % | | Guadeloupe | | | Martinique | | | La Réunion | | |
|----------------------|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | | 1930 -39 | 1940 -49 | 1950 -59 | 1930 -39 | 1940 -49 | 1950 -59 | 1930 -39 | 1940 -49 | 1950 -59 |
| Histoire migratoire | Natif, jamais quitté le département | 23,4 | 10,9 | 10,9 | 20,8 | 7,8 | 7,4 | 28,6 | 13,7 | 18,5 |
| | Natif, séjour très court hors du département | 44,9 | 38,9 | 37,2 | 51,7 | 45,1 | 47,5 | 50,4 | 49,6 | 32,3 |
| | Natif de retour | 22,6 | 35,1 | 34,0 | 23,3 | 35,3 | 35,0 | 11,7 | 23,0 | 30,1 |
| | Non natif | 9,1 | 15,1 | 17,9 | 4,2 | 11,8 | 10,1 | 9,4 | 13,7 | 19,1 |
| | Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Taille de la fratrie | 0-4 frères et sœurs | 42,3 | 39,4 | 36,0 | 45,0 | 38,7 | 38,6 | 31,6 | 26,8 | 32,0 |
| | 5-7 frères et sœurs | 30,2 | 31,6 | 27,1 | 31,7 | 25,4 | 26,5 | 31,1 | 29,4 | 30,8 |
| | 8 frères et sœurs ou plus | 27,5 | 29,0 | 36,9 | 23,4 | 36,0 | 35,0 | 37,3 | 43,8 | 37,2 |
| | Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Champ : Hommes et femmes des générations 1930 à 1959

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 (Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

Quelles seraient les conditions de vie futures des 50-59 ans d'aujourd'hui ?

Contrairement à la typologie des conditions de vie, chaque dimension (pauvreté, mauvais état de santé, recevoir une aide régulière, vivre seul) est ici considérée séparément, et pour chacune d'elles, plusieurs modèles successifs sont testés (voir encadré 3). Seuls les résultats du modèle 1 « être pauvre » sont discutés ici. D'une manière générale, passer du modèle 1B au modèle 1C permet de s'affranchir des variables de conditions de vie actuelle (structure du ménage, environnement familial...) tout en conservant une bonne qualité d'estimation (pourcentage de paires concordantes autour de 80 %). Si les résultats (non présentés dans cette communication) ne montrent pas d'effet du sexe, le type de trajectoire de cohabitation familiale est en revanche significatif : les trajectoires en couple avec un ou deux enfants sont généralement plus favorables, toutes choses égales par ailleurs, du point de vue de la pauvreté économique que celles en famille nombreuse, en famille monoparentale ou sans conjoint ni enfant. La catégorie sociale et l'histoire migratoire (risque de pauvreté accru chez les natifs sédentaires) ont également un effet significatif ; celui du diplôme est particulièrement fort (OR = 0,04 pour les Bac et plus, 0,35 pour les diplômes inférieurs au Bac, comparativement aux non diplômés). Utilisant les mêmes facteurs explicatifs, les modèles D et E ne concernent respectivement que les populations de 60-69 ans et 70-79 ans. Là encore, la qualité d'ajustement des modèles reste bonne (pourcentages de paires concordances > 70 %) et les facteurs demeurent significatifs, notamment le niveau de diplôme.

Encadré 3 : Modèles de régression logistique testés

4 types de modèles :

- Modèle 1 : être pauvre (sous le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian de métropole)
- Modèle 2 : se déclarer en mauvaise santé
- Modèle 3 : ne pas bénéficier d'une aide régulière de son entourage
- Modèle 4 : vivre seul

Pour chacun d'eux, plusieurs modèles sont successivement testés :

| N° | Champ | Liste des variables explicatives | Détails / Remarques |
|----|-----------|--|---|
| A | 60-79 ans | Département, groupe d'âge (60-69 ans / 70-79 ans), sexe, type de trajectoire familiale, CS, histoire migratoire, structure du ménage, environnement familial | |
| B | 60-79 ans | Idem A + <i>diplôme</i> | Également décliné par département Ajout du diplôme en plus de la CS dans un 2 ^{ème} temps |
| C | 60-79 ans | Département, sexe, type de trajectoire familiale, CS, diplôme, histoire migratoire, <i>taille de la fratrie</i> | Également décliné par département Suppression des variables liées à la situation actuelle des 60-79 ans dans une perspective de prédiction pour la génération suivante |
| D | 60-69 ans | Idem C | Également décliné par département |
| E | 70-79 ans | Idem C | Également décliné par département |

Les modèles B et suivants sont également déclinés pour chacun des départements afin de voir les effets propres des facteurs au sein de chacun d'eux. Les modèles D et E sont utilisés pour les prédictions sur la population des 50-59 ans aux horizons 10 ans et 20 ans respectivement.

Le Tableau 4 présente les résultats des estimations obtenues pour les générations 1950-59, aux horizons 10 et 20 ans, si les paramètres étaient inchangés et que seules les structures changeaient²².

Les estimations obtenues vont dans le sens d'une amélioration des conditions de vie, notamment du point de vue de la pauvreté monétaire et de l'état de santé. Ce résultat « optimiste » s'explique en grande partie par l'amélioration du niveau d'études dans la population au fil des générations, le diplôme étant le facteur le plus prédictif dans les modèles. Mais le rôle que jouait le diplôme dans les générations les plus anciennes sera probablement très différent pour les générations suivantes, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, les plus diplômés, du fait de leur nombre restreint dans les générations passées, parvenaient plus facilement à valoriser leur capital scolaire en termes de trajectoire professionnelle ; et d'autre part, ces générations ont pleinement bénéficié du développement économique rapide des départements d'outremer dans les décennies qui ont suivi la départementalisation.

²² Ces proportions ont été calculées à partir des paramètres estimés par les modèles D et E respectivement, et des caractéristiques connues des personnes de la génération concernée.

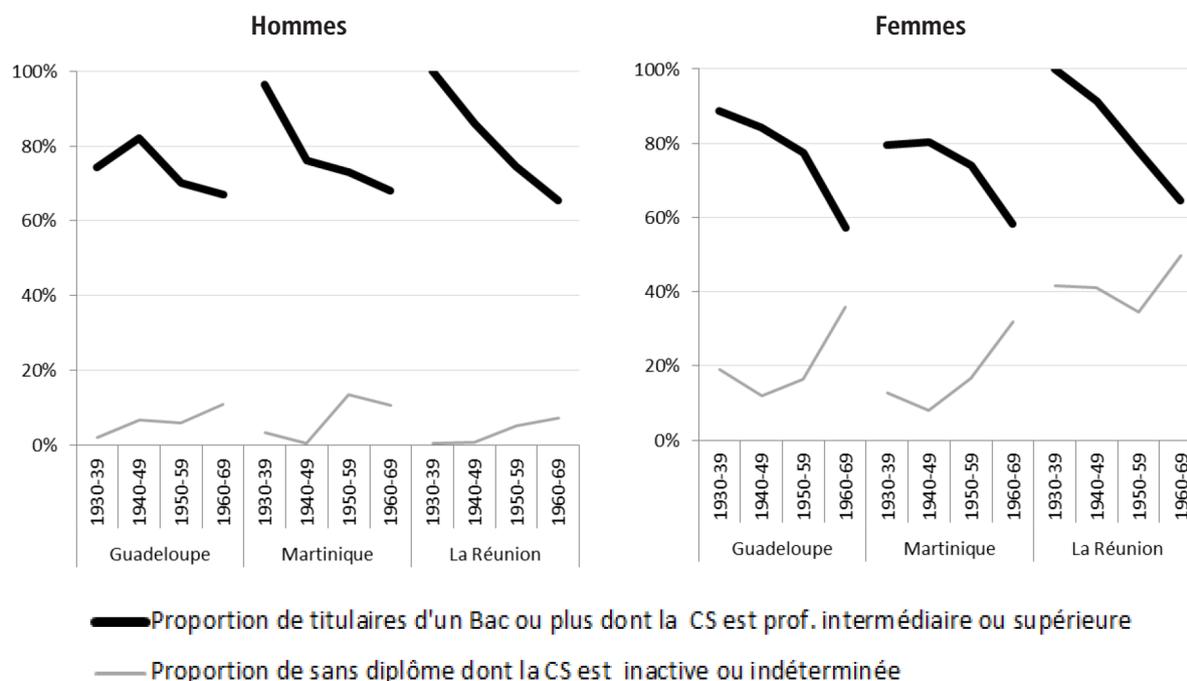
Tableau 4. Estimation de la situation des 50-59 ans aux horizons 10 et 20 ans d'après les modèles

| | | Horizon 10 ans | | Horizon 20 ans | |
|---|------------|----------------|------|----------------|------|
| | | % | OR* | % | OR** |
| Proportion de personnes pauvres (modèle 1) | Guadeloupe | 29,0 | 0,80 | 26,2 | 0,39 |
| | Martinique | 28,4 | 0,80 | 30,5 | 0,54 |
| | La Réunion | 36,2 | 0,72 | 28,1 | 0,54 |
| Proportion de personnes en mauvaise santé (modèle 2) | Guadeloupe | 11,3 | 0,89 | 15,7 | 0,82 |
| | Martinique | 10,9 | 0,95 | 15,7 | 0,83 |
| | La Réunion | 21,3 | 0,99 | 30,0 | 1,01 |
| Proportion de personnes ne recevant pas d'aide (modèle 3) | Guadeloupe | 75,9 | 1,04 | 68,6 | 1,49 |
| | Martinique | 80,5 | 1,18 | 69,5 | 1,17 |
| | La Réunion | 69,7 | 1,40 | 65,4 | 2,55 |
| Proportion de personnes vivant seules (modèle 4) | Guadeloupe | 27,1 | 1,14 | 39,6 | 1,16 |
| | Martinique | 27,8 | 0,98 | 34,3 | 0,95 |
| | La Réunion | 24,3 | 1,03 | 36,5 | 1,12 |

* Odds-ratio calculé par rapport à la situation estimée par le modèle (D) des 60-69 ans au moment de l'enquête

** idem sur les 70-79 ans (modèle E)

Figure 4. Indicateurs de déclassement selon le niveau d'études dans les générations 1930-39 à 1960-69



Champ : Hommes et femmes des générations 1930 à 1969

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 (Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

Qu'en est-il dans les générations les plus récentes ? Quelle est la capacité et la possibilité de ces générations de valoriser leurs diplômes sur le marché du travail ? Si le sens du niveau de diplôme change, appliquer aux générations plus récentes les paramètres associés, issus d'estimations dans les générations passées, conduit probablement à une impasse. La Figure 4 ci-dessus montre le déclassement qui s'opère au fil des générations : la valeur du diplôme dans les générations les plus récentes n'est plus la même, la fonction de « bouclier » économique qu'il pouvait jouer dans les générations passées s'étiole petit à petit.

Conclusion

Pour la première fois dans les départements d'outremer, l'enquête MFV permet d'apporter des informations précises et comparables aux données métropolitaines issues des grandes enquêtes nationales. En particulier, elle permet de reconstituer des trajectoires biographiques et de les mettre en relation, notamment, avec la situation familiale (cohabitante mais aussi non cohabitante) pour l'analyse des conditions de vieillissement dans ces territoires.

Nos résultats ont montré que les conditions de vie des personnes de 60 ans et plus dans ces départements dépendent d'effets conjugués de leurs trajectoires familiale, migratoire et professionnelle. Ce sont leurs enfants qui représentent le potentiel de solidarité le plus important. Les aides fournies sont principalement non financières, apportées par des enfants ou des proches vivant à proximité. Si l'existence même d'enfants n'est pas nécessairement synonyme de présence attentive ou de soutien (Renaut, 2011), cela prend un sens particulier dans le contexte des DOM : les solidarités intergénérationnelles y restent plus marquées qu'en métropole mais différents effets se conjuguent et limitent à la fois la taille et la disponibilité du réseau d'aidants potentiels : la baisse de la fécondité et les migrations en premier lieu, mais aussi la forme des structures familiales (monoparentalité notamment) et la situation sociale parfois elle-même précaire des aidants potentiels, qui se retrouvent plus en position de devoir être aidés que d'apporter une aide à leurs parents vieillissants. Dans certains cas (notamment dans les catégories les plus pauvres), un réseau familial élargi, voire extra-familial, vient cependant compenser la défaillance d'aidants naturels liée à l'absence ou à l'éloignement des enfants.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer l'intensité relativement faible de la relation entre type de trajectoire familiale et profil de conditions de vie. D'une part, une partie des enjeux de solidarité se joue après 79 ans, l'âge limite dans l'enquête MFV, qui ne permet donc d'examiner ces aspects que partiellement, bien que les incapacités déclarées soient cependant nettement plus précoces dans les départements d'outremer. Par ailleurs, si l'importance des effectifs enquêtés permet des analyses de la population âgée, MFV est une enquête multithématique en population générale et de ce fait, les questions relatives au vieillissement et à la qualité de vie y sont moins spécifiques que celles d'une enquête dédiée telle que Handicap-Santé par exemple (voir notamment Renaut, 2011), de même que les modules relatifs aux aides reçues (en fonction du niveau de dépendance, de l'identité des aidants etc.) y sont moins détaillés que dans l'enquête SHARE (Attias-Donfut, 2009). Notamment, l'enquête MFV ne permet pas de savoir quel enfant aide et donc s'il est cohabitant ou non ; or concernant les tâches ménagères et administratives, il est difficile d'isoler ce qui relève d'une aide fournie en réponse à la dépendance de ce qui renvoie à une simple répartition des tâches à l'intérieur du ménage (Fontaine *et al.*, 2007). Cela peut également entraîner une sous-déclaration des aides reçues

lorsque l'enfant est cohabitant. Une des limites de notre analyse peut également tenir au choix des phénomènes à expliquer. En particulier, comment tenir compte du besoin d'être aidé afin de différencier ceux qui ne reçoivent pas d'aide par manque d'aidants de ceux qui n'en bénéficient pas parce qu'ils n'en ont pas (encore) besoin ? Enfin, se pose la question de la prise en compte du déclassement des diplômés dans l'estimation des niveaux de pauvreté, de dépendance ou de solidarité dans les générations à venir.

En termes de perspectives, si aujourd'hui les enfants sont fortement mobilisés auprès des personnes âgées et représentent ainsi les piliers de la solidarité familiale, on peut s'interroger sur ce qu'il en sera dans les prochaines générations. En cas de défaillance familiale, dans quelle mesure la société pourrait-elle y suppléer ? Le nombre de personnes âgées qui nécessiteront plus d'aides, publiques et privées, va en effet augmenter. Pour faire face à ces besoins accrus, il y aura dans les DOM moins d'enfants ou d'aidants potentiels au sein de la famille. La diminution de la taille des familles, et donc du nombre d'enfants mais aussi de frères et sœurs aura en effet un impact sur la taille des réseaux d'aide informels. Sans le soutien de politiques sociales, les solidarités risquent de s'épuiser face aux charges accrues que feront peser sur les familles l'allongement de la vie et l'augmentation du nombre de personnes très âgées, et face aux besoins grandissants des jeunes, dus à une précarisation de l'emploi (Attias-Donfut, 2005). Cela pose également la question du maintien des formes de solidarités extra-familiales, qui si elles venaient à s'effriter ne permettraient plus de compenser les défaillances familiales.

De la situation économique et sociale des personnes âgées dans les DOM, résultant tout à la fois de leur parcours familial, migratoire et professionnel, dépendra leur capacité financière à faire appel aux aides professionnelles ; cela laisse présager de fortes inégalités dans l'accès à ces aides professionnelles, rendant encore plus problématique l'absence d'aidants pour les catégories les plus vulnérables.

Références

- Attias-Donfut C., Ogg J. 2009. Évolution des transferts intergénérationnels : vers un modèle européen ? . Famille et vieillissement en Europe (Enquête Share). *Retraite et société* n° 58, p. 11-29, Novembre 2009.
- Attias-Donfut C. 2005. Solidarités familiales, solidarités publiques, L'indispensable complémentarité. *Économie & Humanisme*, n° 374, p. 68-71.
- Breton D. 2005. Fécondité et naissances précoces dans un département d'outremer : le cas de l'île de la Réunion, in Cahier n° 156, *Histoires de familles, histoires familiales*, sous la direction de Cécile Lefèvre et Alexandra Filhon, Paris, Ined, XXXVIII + 642 pages.
- Breton D., S. Condon, C-V. Marie, Temporal F. 2009. Les départements d'outre-mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations. *Population & Sociétés* n° 460, Ined, Octobre 2009.
- Bonvalet C., Lelièvre É. 2005. Relations familiales des personnes âgées. *Retraite et société* n° 45, vol. 2, p. 43-67.
- Chabit Y. 1987. Famille et nuptialité dans la Caraïbe, *Travaux et Documents, Cahier n° 114*, Ined, 414 p.
- Charbit Y., Leridon H. 1980. Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et en Martinique, *Travaux et Documents, Cahier n° 89*, Ined, 308 p.
- Festy P., Hamon C. 1983. Croissance et révolution démographiques à la Réunion, *Travaux et Documents, Cahier n° 100*, Ined, 116 p.

- Fontaine R., Gramain A., Winter J. 2007. Les configurations d'aide familiales mobilisées autour des personnes âgées dépendantes en Europe, *Économie et Statistique*, n° 403-404, p. 97-115.
- Gabadinho A., Ritschard G., Müller N.S., Studer M. 2011. Analyzing and visualizing state sequences in R with TraMineR, *Journal of Statistical Software*, Vol. 40(4), pp. 1-37.
- Gaymu J., Busque M. A., Légaré J., Décarie Y., Vézina S., Keefe J. 2010. What Will the Family Composition of Older Persons Be Like Tomorrow? A Comparison of Canada and France, *Canadian Journal on Aging*, 29, 1, p. 57-71.
- Gaymu J., Ekamper P., Beets G. 2007, Qui prendra en charge les européens âgés dépendants en 2030 ?, *Population*, n° 62, vol. 4, p. 789-822.
- Gaymu J. 2005. Vieillesse démographique et vieillesse en France, *Économie et Humanisme*, n° 374, Octobre 2005, p. 12-19.
- Lefaucheur N., Brown E. 2011. Relations conjugales et configurations parentales à la Martinique, in *Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM*, *Politiques sociales et familiales*, n° 106, décembre 2011.
- Marie C.-V. 2011. L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse : Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain, *Politiques sociales et familiales*, Décembre, n° 106. – pp. 98-103.
- Marie CV., Breton D., Condon S., Temporal F. 2012. Migrations, famille et vieillissement : défis et enjeux pour la Guadeloupe, *AntianEchos* n° 19, 8 p.
- Ménard F.P., Le Bourdais C., Hamplová D. 2011. Les parcours familiaux des Canadiens âgés d'aujourd'hui et de demain : Aperçu des changements démographiques des 40 dernières années, in *Relations intergénérationnelles. Enjeux démographiques, Actes du Colloque international de Genève de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF)*, p. 141-156.
- Renaut S. 2011. Parcours de vie et vieillissement ordinaire. Données de cadrage, *Gérontologie et Société*, n° 136, p. 13-34.